

FORMATIONS	OBSERVATIONS
Document Unique d'évaluation des risques	<i>Pour prendre connaissance de cette obligation réglementaire, pour comprendre la démarche globale et la construction de l'outil dédié, et enfin pour amorcer une réflexion sur l'outil à mettre en œuvre spécifiquement dans votre activité/entreprise.</i>
Obtention	Pas d'obligation de formation, mais une obligation pour l'employeur de mise en œuvre de l'évaluation des risques professionnels dans l'entreprise et l'activité (Code du Travail L4121-3). Cette évaluation doit se cristalliser dans le Document Unique (Code du Travail R4121-1).
Responsabilités des cadres (dirigeants)	<i>Positionné dans l'organigramme de l'entreprise à un certain niveau de responsabilité, vous devez être un acteur de la prévention des risques professionnels. Ce module vous apportera une information précise sur votre champ d'action et sur les obligations réglementaires de notre secteur d'activité.</i>
CCP aux fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle vivant	<i>Pour aborder globalement la prévention des risques professionnels dans notre secteur d'activité (management et réglementation). Cette formation peut être une première démarche dans ce domaine. Elle permet l'obtention d'un Certificat de Compétences Professionnelles (« CCP aux fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle vivant ») sous réserve de réussite à l'examen final présenté sous forme de QCM.</i>

Mise à jour du 1^{er}/01/2017

ARTEK Formations >>> Qui sommes-nous?



www.artek-formations.fr

1 cœur de métier : la prévention des risques et la sécurité du spectacle

25 formations spécifiques à ce secteur : sécurité incendie, habilitations électriques, travail en hauteur, CACES, accroche et levage, structures techniques démontables,...

4 agréments pour assurer les formations spécifiques :

- Sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle pour l'obtention de la Licence d'exploitant de lieu ;
- Sauveteur Secouriste du Travail ;
- Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes ;
- CCP Les Fondamentaux à la prévention des risques professionnels dans le spectacle vivant.

20 villes où nous intervenons toute l'année.